

**NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS
DES ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES**

Le service de restauration du Collège Fernand DONATIEN fonctionne uniquement **pour 4 Repas**, Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.

Les frais de demi-pension sont payables d'avance et pour le trimestre. Tout trimestre commencé est dû.

Les familles sont priées de respecter les dates de paiement. Aucun élève ne sera autorisé à déjeuner s'il n'est pas en règle auprès de l'intendance.

Le paiement en espèces est privilégié.

Les chèques seront établis à l'ordre de l'Agent-Comptable du Collège Fernand DONATIEN.

L'élève inscrit à la demi-pension en début d'année ne peut changer de statut en cours d'année, sauf pour des raisons majeures (maladie, déménagement). Les parents devront remplir un formulaire auprès de l'administration du collège.

NOMBRE DE REPAS PAR SEMAINE	TARIF DE LA DEMI-PENSION Du 05 SEPTEMBRE au 16 DECEMBRE 2022 inclus
4 repas	112,20 €

Les paiements se feront comme suit : de 7 H 20 à 11 Heures 30
au Secrétariat d'Intendance 3 : Se munir de monnaie.

- Classes de 5èmes, 4èmes
- Classes de 6èmes, 3èmes
- Retardataires
- Jeudi 1^{ER} Septembre 2022
- Vendredi 02 Septembre 2022
- Lundi 05 Septembre 2022

